



Montant total des droits d'inscription 2016/2017 <u>obligatoires</u> en D.E.S (dans le cas d'une inscription en D.E.S uniquement)	<u>517,10 €</u>
Les droits d'inscription sont composés de :	
Scolarité (obligatoire)	462,00 €
FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) (obligatoire)	16,00 €
Médecine préventive (obligatoire)	5,10 €
Service de documentation (bibliothèque) (obligatoire)	34,00 €
Dans le cas d'une double inscription (D.E.S + D.E.S.C)	+ 168,00 €
Montant total <u>obligatoire</u> pour une inscription en D.E.S et en D.E.S.C :	<u>685,10 €</u>

Montant total des droits d'inscription 2016/2017 <u>obligatoires</u> en D.E.S.C (dans le cas d'une inscription en D.E.S.C uniquement)	<u>517,10 €</u>
Les droits d'inscription sont composés de :	
Scolarité (obligatoire)	462,00 €
FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) (obligatoire)	16,00 €
Médecine préventive (obligatoire)	5,10 €
Service de documentation (bibliothèque) (obligatoire)	34,00 €

Montant total des droits d'inscription 2016/2017 <u>obligatoires</u> en Année de Thèse (uniquement si le cursus de D.E.S est terminé)	<u>396,10 €</u>
Les droits d'inscription sont composés de :	
Scolarité (obligatoire)	341,00 €
FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) (obligatoire)	16,00 €
Médecine préventive (obligatoire)	5,10 €
Service de documentation (bibliothèque) (obligatoire)	34,00 €

Pour information : Sport (facultatif)

+ 15,00€